



Amiens, le 19 janvier 2009.

Monsieur le Trésorier-Payeur-Général
de la région Picardie et du département
de la Somme.

Monsieur le Trésorier-Payeur-Général,

Vous avez convoqué le Comité Technique Paritaire Local (CTPL) le vendredi 23 janvier 2009 avec à l'ordre du jour un point particulièrement important :
La répartition des emplois 2009.

Avec cet outil, le ministère du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique joue les bons élèves. En effet, pour le gouvernement, la fusion des administrations du Trésor Public et des Impôts doit permettre de "réaliser des gains de productivité importants dès l'année 2009 ". Ainsi :

- Le taux de non remplacement, d'ores et déjà fixé à 55 % contre 45 % pour l'ensemble des ministères, risque d'augmenter dans le cadre de la signature du prochain contrat pluriannuel de performance.
- Les crédits de fonctionnement diminuent de 1 % hors masse salariale.

Le budget 2009 est donc un tour de vis sans précédent pour le service public. Le gouvernement écarte toute remise en cause de la loi TEPA votée l'été dernier et refuse d'aborder les réformes des niches fiscales et de certaines dépenses de transfert.

Confronté à l'évolution des intérêts de la dette, il habille sa politique de rigueur en **Revue Générale des Politiques Publiques**, énième réforme de l'État, accentuant la dégradation des services publics et donne un véritable tour de vis aux dépenses des ministères :

Le non remplacement des fonctionnaires partant à la retraite approche les 50 %, 30 627 postes d'agents seront supprimés en 2009 et la règle du " un sur deux " est confirmée pour les budgets 2010 et 2011.

Le budget 2009 aboutit à une remise en cause du service public.

Force Ouvrière Trésor et SUD Trésor tiennent à rappeler que :

la mise à contribution des personnels de l'ex D.G.C.P. et de l'ex D.G.I. a commencé depuis bien longtemps puisque 10 % des effectifs ou 13 500 emplois ont été supprimés ces sept dernières années.

Cet effort sans précédent ne tient pas compte des missions nouvelles imposées par le législateur ou le gouvernement.

Cette politique débouche sur une remise en cause du service public, des réseaux et des conditions de travail.

Anticiper des gains de productivité sur une réforme qui n'en est qu'à ses balbutiements conduira à une impasse.

En conséquence, les syndicats Force Ouvrière Trésor et SUD Trésor de la Somme ne participeront pas au CTPL prévu le vendredi 23 janvier 2009.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Trésorier-Payeur-Général, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour FO Trésor Somme

Le secrétaire départemental,

Luc Gravelines

Pour SUD Trésor

La secrétaire départementale,

Pascale Pluquet